



ENTREPRENDRE

## LES ARDILLAUX À CASSON, LES TRAVAUX DE LA SECONDE TRANCHE SONT EN COURS

Mis en ligne le 06 juillet 2021

Les travaux de viabilisation (voirie et réseaux) de la seconde tranche du parc d'activités des Ardillaux ont débuté mi-avril et devraient se terminer fin juillet / début août.

Situé à l'entrée du bourg de Casson en direction de Nort-sur-Erdre sur la RD26, cette seconde tranche vient développer le parc d'activités dédié à l'artisanat. Près de 8900 m<sup>2</sup> cessibles ont été **divisés en 6 lots (de 960 à 3325 m<sup>2</sup>), dont 5 sont déjà pré commercialisés à un garagiste-carrossier, un plombier, un électricien et une entreprise de revêtement de sols.**

Ces artisans pourront dès le second semestre faire construire leur bâtiment. 2 de ces entreprises propriétaires feront construire, en plus de leurs locaux, une ou deux cellules à louer.

**Le 6ème et plus grand lot de 3325 m<sup>2</sup> sera lui, dédié à un projet de Village d'artisans de 6 cellules de 200 m<sup>2</sup>, cellules réservées à la vente.**

Le Parc Ardillaux où sont déjà installés le Centre technique communal de Casson, les entreprises ARTISAN JB&LM et le Bureau Franck pourra désormais accueillir près de 14 structures artisanales et avec elles de nouveaux emplois sur la commune de Casson, et plus largement sur le territoire d'Erdre & Gesvres.



RETOUR À LA LISTE





#### **Mairie de Treillières**

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

#### **Horaires :**

##### **Mairie - CCAS - Police municipale**

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

##### **Urbanisme**

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

##### **Permanences samedi matin de 9h à 12h**

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.